

INITIATIVES POUR UNE ÉGLISE CAPABLE D'AVENIR

Pour rester à l'avenir ce partenaire précieux et attrayant proche des besoins des individus, l'Eglise doit maintenir une palette variée de prestations. Un défi d'envergure: comment les paroisses, en dépit d'une raréfaction des ressources, peuvent-elles maintenir leur présence dans la société, soutenir les personnes en situation de souffrance et atteindre les personnes les plus diverses? Une plus grande collaboration entre paroisses et avec d'autres institutions offrent des pistes de solution à la condition du maintien de la proximité avec les membres.



Stefan Ramseier
Chef du Département Paroisses et formation

50

Alors qu'elles sont déjà aux prises avec une baisse de leurs ressources dans l'accomplissement de leurs missions, les paroisses n'avaient pas besoin d'un mandat d'économie supplémentaire de 5 millions de francs sur les Eglises nationales. Cette décision du Grand Conseil ne se justifie en rien. Elle enlève aux Eglises des ressources précieuses dont elles auraient urgemment besoin au service des individus de ce canton. Le Conseil synodal considérant néanmoins que dans ces temps difficiles le maintien d'un climat favorable avec le gouvernement cantonal est primordiale, il a voulu se montrer coopératif dans la mise en œuvre de la décision. Pour autant, il lui importait de répercuter ce mandat d'économie de telle manière à ce qu'il soit supportable pour les Eglises et qu'il ne compromette en rien la dynamique de développement des paroisses ni leur avenir. Dans ce contexte, le secteur Paroisses et formation s'est très intensivement engagé dans l'élaboration de la nouvelle Ordonnance relative à l'attribution des postes pastoraux. Dans ce contexte très défavorable, il s'agissait de trouver «la moins mauvaise solution». Parallèlement à ces travaux, les réflexions ont été menées sur le soutien à apporter aux paroisses en termes de prestations de conseil pour leur permettre d'assurer leur avenir en dépit de la baisse des ressources. Un poste supplémentaire à durée déterminée a été créé pour

mener à bien un projet de conseil aux paroisses. Une équipe de spécialistes est désormais prête à conseiller les pasteurs régionaux des paroisses et à les soutenir par une palette variée de mesures.

VARIÉTÉ DE L'OFFRE MALGRÉ LA BAISSÉ DES MOYENS

Outre la réduction des postes pastoraux, les paroisses ont d'autres défis à relever. Dans le cadre des conférences de présidences 2013, les paroisses ont été consultées quant aux trois plus grands défis qu'elles devraient affronter dans un proche avenir. Les réponses ont été très diverses et présentent de grandes variations selon les régions. (Résumé voir www.refbejuso.ch/fr/activites/autoritesparoissiales.html). Une même question revient néanmoins dans toutes les paroisses: comment peut-on avec des ressources en baisse (membres, bénévoles, postes pastoraux, argent, etc.) maintenir la diversité des prestations qui s'adressent à des personnes plutôt distancées et les incitent à s'investir sans décevoir les personnes déjà engagées?

IMPULSIONS POUR DES ACTIVITÉS EN PHASE AVEC LEUR ÉPOQUE

En 2014 aussi, le secteur Paroisses et formation a apporté diverses impulsions aux paroisses. Des impulsions qu'elles ont partiellement reprises et qui leur ont été très utiles dans leur travail comme elles le rapportent. Néanmoins,

de nombreuses personnes et collaborateurs engagés en Eglise sont confrontés à un tel niveau de surcharge qu'ils ne parviennent pas à dégager le temps et l'énergie nécessaires pour apporter des changements dans leur activité. Lorsque par exemple, une paroisse écrit au Conseil synodal: «nous ne pouvons pas nous payer le luxe de consacrer du temps à la collaboration régionale», il apparaît que la raison d'être de la collaboration est (encore) trop peu comprise. Il est pourtant désormais avéré que, face à la raréfaction des ressources, de nombreuses paroisses ne pourront remplir la mission de l'Eglise que par le truchement de la régionalisation.

Stefan Ramseier
Chef du Département Paroisses et formation